



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

dette publique

Question écrite n° 26773

Texte de la question

Mme Marietta Karamanli attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, sur l'évolution de l'endettement des administrations publiques et en particulier de l'État. Selon les données de l'agence France trésor, l'encours de la dette négociable de l'État était de 921 milliards d'euros fin 2007, de 1 386 milliards d'euros fin 2012 et de 1 420 milliards d'euros fin mars 2013. Le montant de la charge à payer pour l'État était estimé au moment de la discussion du projet de loi de finances pour 2013 à 47 milliards d'euros pour l'année présente. Il semble que les données de la statistique publique ne permettent pas de connaître le montant exact des intérêts payés chaque année au titre de la dette des administrations publiques. Elle souhaite connaître le montant estimé de la charge de la dette et celui des seuls intérêts payés par les administrations publiques, en distinguant l'État, les collectivités locales et la sécurité sociale, depuis les années 1980 puis à compter de 2002. Elle souhaite savoir s'il ne conviendrait pas de suivre de façon plus précise et distincte les intérêts à payer par l'ensemble des administrations publiques et notamment de l'État et à donner connaissance des données correspondantes chaque année aux Français.

Données clés

Auteur : [Mme Marietta Karamanli](#)

Circonscription : Sarthe (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26773

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Budget

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 mai 2013](#), page 5200

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)